

## La baie Fitch : Une cohabitation difficile entre le développement et l'équilibre naturel

La pression par l'occupation et l'utilisation humaine de la baie Fitch est intense et ce, depuis plusieurs années. Les sources principales de la pression humaine sont reliées à l'utilisation à grande et petite échelle de produits chimiques s'écoulant par le réseau de drainage ou par infiltration dans le sol (fertilisants, herbicides, pesticides, fongicides); l'accumulation continue de charges sédimentaires excessives en provenance des réseaux de drainage municipaux et privés; l'utilisation multiple des rives et du littoral étroitement liée à son occupation par environ 140 résidences riveraines; la remise en suspension des sédiments du fond de l'eau lors d'activités nautiques; et le cumulatif des petites erreurs du quotidien (ex : Un peu d'essence tombe à l'eau en remplissant le moteur, etc...).

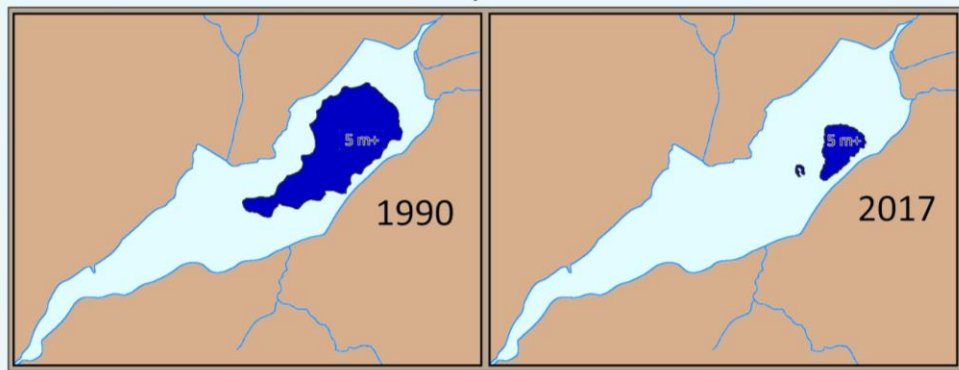
En collaboration étroite avec la nature humaine, la nature fait également ses conquêtes territoriales sur les espèces indigènes grâce à ses escouades d'espèces exotiques envahissantes (EEE). En exemple, bien que la moule zébrée n'ait pas encore été aperçue dans la baie Fitch, en raison des déplacements nautiques sur le lac, il est logique d'affirmer qu'elle y sera bientôt repérée. La nature s'adapte également très bien aux modifications de ses caractéristiques physico-chimiques. Cette adaptation aux modifications est bien visible comme en témoigne de nombreux riverains concernant l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des éclosions de cyanobactéries<sup>1</sup> (algue bleu-vert). Il est également démontré qu'entre 1990 et 2017 le fond de la baie Fitch s'est envasé, et maintenant la profondeur maximum est d'environ 5,5 mètres (18 pieds). Malgré tous ces changements, la baie est encore la résidence au moins une espèce vulnérable<sup>ii</sup> dûment identifiée (méné d'herbe). Dans son ensemble, la baie Fitch traverse de nombreux changements et sa capacité d'adaptation pour maintenir l'équilibre naturel actuel semble à sa limite, voire dépassée.

Les utilisations humaines et les écosystèmes se retrouvent fréquemment en compétition et, l'occupation territoriale passe inévitablement par une modification de l'équilibre naturel. En toute franchise, ce n'est pas seulement la nature qui subit les répercussions, c'est un style de vie d'occupation et d'utilisation territoriale qui se retrouvent aussi affectés. En effet, le plaisir de certains citoyens devient la malédiction de certains écosystèmes, et les ajustements apportés par la nature deviennent la malédiction de certains citoyens. En exemple, qu'advient-il des plaisirs nautiques des riverains si la baie continue de s'envaser à ce rythme? Surtout que les sources principales de cette problématique sont connues et, s'aveugler sur les conséquences futures ne fera pas échec aux répercussions à venir.

<b>Baie Fitch</b> _Fiche technique*			
<b>Surface d'eau libre</b>	2 Km <sup>2</sup>	198 hectares	490 acres
<b>Aires totales des marais principaux</b>	0,5 Km <sup>2</sup>	49,1 hectares	123 acres
<b>Superficie totale</b>	2,5 Km <sup>2</sup>	250 hectares	613 acres
<b>Longueur</b>	3,9 Km	2,4 miles	---
<b>Largeur moyenne</b>	750 mètres	2500 pieds	---
<b>Profondeur maximale (2017)</b>	5,5 mètres	18 pieds	---
<b>Nombre de résidences riveraines (2017)</b>	~ 140	---	---

*\*Note : Les mesures présentées dans ce tableau sont approximatives.*

### L'évolution de sa bathymétrie sur environ 30 ans



La section en **bleu foncé** représente une profondeur de 5 m et plus (16'6" et plus). À noter, l'année de la source des données bathymétriques présentées pour l'année 1990 restent à valider. Cependant, cette bathymétrie de la baie est la représentation officielle avant 2017.

En réaction à une problématique territoriale complexe de conciliation des occupations, utilisations et écosystèmes, l'implication municipale va au-delà de la législation. Elle se fait aussi par le partage d'information, l'organisation d'activités et l'accompagnement des citoyens. En exemple, pour favoriser la revégétalisation des rives, elle tient une activité printanière (2014 à aujourd'hui) d'achats groupés d'arbustes via un programme de la MRC. Elle a aussi établi des liens de collaboration avec divers intervenants régionaux tel que le MCI<sup>iii</sup> qui a collaboré et initié de nombreux projets et activités sur ce dossier, dont la production en 2015 d'un rapport sur la baie Fitch.

#### Consultation citoyenne

Malgré les étapes précédemment franchies, la situation de la baie continue à être très préoccupante. L'objectif municipal est de trouver la meilleure solution pour permettre une cohabitation harmonieuse basée sur la compréhension et la vision à long terme. Les réglementations fédérales, provinciales et municipales évoluent en fonction des connaissances et des objectifs établis et des limites applicables. Toutefois, les masses d'eaux appartiennent au *Ministère des Pêches et des Océans* (fédéral) et toutes législations sur celles-ci doivent traverser un processus pan-canadien bien encadré de plusieurs étapes. La compréhension de ce processus est donc essentielle pour les administrateurs et fonctionnaires locaux. Une rencontre a eu lieu avec des représentants du *Ministère du Transport* afin qu'ils présentent et expliquent les critères et les étapes à franchir et à respecter dans l'occurrence d'encadrement législatif d'activités nautiques (Demande RRVUB<sup>iv</sup>).

Lors d'une démarche municipale récente, un questionnaire a été envoyé aux riverains de la baie Fitch afin de dresser un portrait des utilisateurs, des utilisations et des perceptions des riverains sur les utilisations de la baie Fitch. La décision de cibler spécifiquement les riverains de la baie découle du fait qu'ils sont les 1<sup>ier</sup> à vivre les avantages et les inconvénients, en plus d'avoir des responsabilités supplémentaires associées à la gestion d'un terrain riverain. L'analyse sommaire des sondages aux riverains permet de constater de nombreuses divergences dans les visions d'occupation et d'utilisation de la baie. Ces divergences sont normales et c'est ce que la municipalité veut savoir afin d'obtenir une vision d'ensemble. Ceci dit, une fois cette spécificité riveraine isolée, la municipalité invite maintenant l'ensemble de ses citoyens à remplir le sondage disponible sur son site internet<sup>v</sup>.

Les démarches visant l'atteinte d'une solution ne s'arrêtent pas aux limites municipales puisqu'elle est directement accessible à l'ensemble des utilisateurs du lac Memphrémagog. De plus, selon la réglementation fédérale, toute personne au Canada a la légitimité à faire connaître ses commentaires/appréhensions/questionnements/autres concernant le processus de consultation en cours. Pour se faire, la municipalité va recueillir et considérer tous commentaires/appréhensions/questionnements/autres sur l'ensemble de la durée du processus, et tous points mis de l'avant seront analysés, classifiés, répondus et disponibles à tous. Bien que la municipalité veule connaître l'opinion de tous ceux qui se sentent interpellés, l'analyse sera basée sur des faits et sur la qualité et la véracité de l'argumentation.

Tel que présenté dans cet article, vous comprenez que la solution n'est pas évidente. C'est seulement après avoir réfléchi collectivement à la situation que nous pourrons faire un choix éclairé sur la solution à présenter. Nous sommes donc à la recherche de la meilleure solution et votre participation et collaboration sont essentielles. Une séance d'information aura lieu le 22 février à 19h00 à l'Hôtel de ville du Canton de Stanstead pour présenter le portrait de la baie Fitch, une 1<sup>ière</sup> analyse des sondages des riverains, la démarche municipale et pour recueillir les questions et commentaires. De plus, suivez les bulletins et les infos-lettres de la municipalité pour obtenir l'information sur les autres séances de partage d'informations et de consultation auxquelles vous serez conviés.

Merci à l'avance pour votre implication dans le processus.

Cordialement

**Pierre Simard,**  
B. sc. Géo phys./bio., M. sc. Géomorphologue fluvial  
Inspecteur en environnement et en bâtiments,  
Municipalité du Canton de Stanstead

---

<sup>i</sup> <http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/flrivlac/algues.htm>

<sup>ii</sup> <http://www3.mffp.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/liste.asp>

<sup>iii</sup> <http://www.memphremagog.org/fr/index.php>

<sup>iv</sup> [https://www.tc.gc.ca/media/documents/securitemaritime/GUIDE\\_DES\\_ADMINISTRATIONS\\_LOCALES\\_2014\\_-\\_FRANCAIS\\_-\\_ACCESSIBLE\\_PDF.pdf](https://www.tc.gc.ca/media/documents/securitemaritime/GUIDE_DES_ADMINISTRATIONS_LOCALES_2014_-_FRANCAIS_-_ACCESSIBLE_PDF.pdf)

<sup>v</sup> <http://www.cantonstanstead.ca/services/environnement/comite-consultatif-en-environnement/>